

## Prix de projet de recherche G.R.O.S.

Le G.R.O.S. (Groupe de Réflexion sur l'Obésité et le Surpoids) souhaite soutenir des travaux de recherche dans son champ d'intérêt en remettant un prix à un ou des projets de recherche pour un montant total de 20 000 euros.

### Objet de la recherche

La recherche concernera un thème relatif au surpoids, à l'obésité et au comportement alimentaire dans le domaine des sciences humaines, cliniques et fondamentales dans plusieurs disciplines.

- Psychologie
- Sociologie
- Anthropologie
- Biologie, métabolisme, physiologie
- Clinique
- Epidémiologie

### Conditions

Le candidat pourra être médecin de toutes spécialités, chercheur, diététicien, psychologue, sociologue, psychomotricien, kinésithérapeute... d'un pays francophone.

Son travail est en cours d'élaboration ou de réalisation, et n'est pas publié.

Le prix sera destiné à contribuer à des dépenses de fonctionnement de l'étude.

### Soumission du projet

Il sera remis avant le 15 juin 2015. Il comportera

- Le curriculum vitae du candidat
- Une lettre d'accord pour cette soumission de la structure à laquelle il appartient (si c'est le cas)
- Un résumé en français et en anglais de son travail
- Une note de 5 à 10 pages de son projet de travail comportant
  - o rationnel (hypothèses)
  - o matériel et méthodes (protocole d'étude)
  - o statistique (si adapté)
  - o déroulement de l'étude
  - o résultats scientifiques attendus
  - o retombées pratiques, économiques, médicales... envisagées
  - o bibliographie
- Présentation de son équipe d'appartenance, si c'est le cas
- Coût et financement de l'étude et contribution du prix au budget de l'étude

### Modalités de remise

Le prix sera décerné par le Conseil scientifique du G.R.O.S., présidé par Jean-Michel Lecerf et comprenant Marc Fantino, Jean-Pierre Corbeau, Anne Laurent-Jaccard, Francine Duret-Gossart, Jean-Louis Monestès.

Il sera remis par le Président du GROS (Gérard Apfeldorfer) lors du congrès du G.R.O.S. à l'automne.

### Contre parties

Le prix ne peut être assimilé à une bourse.

Le candidat s'engage à

- citer le G.R.O.S. dans toute publication relative au travail soutenu
- exécuter le travail (le cas échéant le prix sera restitué)
- le présenter lors du congrès annuel du G.R.O.S.